



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est par les présentes donné que :

1- Lors de la session régulière du 12 juillet 2021 le Conseil a adopté les projets de règlements suivants :

a) Projet de règlement numéro 217-21 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 195-19 »

Le sujet étant de corriger les limites des zones H-4, H-5 et P-3 et de revoir les dimensions des garages.

b) Projet de règlement numéro 219-21 « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 197-19 »

Le sujet étant de modifier l'article 19 du règlement de construction numéro 197-19 afin de permettre la construction d'un bâtiment principal sur des pieux ou sur des pilotis.

2- Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 août 2021 à 19h00 au centre communautaire de la Municipalité sis au 25,

rue Principale, Saint-Sixte quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce règlement. Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.

- 3- Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal, aux heures habituelles d'ouverture.**
- 4- Ces projets de règlements ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.**

Le tout conformément à la Loi.

Donné ce 22 juillet 2021.



Michel Tardif

Directeur général, secrétaire-trésorier